

# Vie@Champeaux

Numéro  
161

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet Août  
2026

## Sommaire

Édito

Hier et Aujourd'hui

Conseils Municipaux

Centre Communal d'Action Sociale

État civil

C'est arrivé près de chez vous

Vie quotidienne - Vie pratique

Informations Communales

SIVOM Plaine de Brie

Le CCAS vous informe

Mots Mêlés

Les associations annoncent



## DANS CE NUMÉRO

# Le marathon médiéval





## Investir !

Chères Campéliennes et chers Campéliens,

Mes premiers mots seront pour Mme HERVILLARD et M. FONFRÈDE. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et un retour à leurs postes respectifs très bientôt. Leur absence est pénalisante pour nous tous, chacun peut s'en rendre compte au quotidien.

Souhaitons la bienvenue à M. YANDZI qui remplace M. FONFRÈDE le temps de son absence.

Investir ! C'est ce que nous faisons depuis de nombreuses années. Tant que les aides publiques seront maintenues, nous maintiendrons nos objectifs. Notre nouvelle équipe y travaille et est aujourd'hui prête à appliquer son programme. Un contrat rural, avec le Département et la Région, sera bientôt étudié et les premiers travaux devraient débuter dès l'année prochaine. Il y sera question d'un parking pour la salle des fêtes et l'école maternelle, de la rénovation intérieure de l'école élémentaire, de travaux de voirie divers et bien d'autres investissements. En attendant, une étude de grande ampleur va être menée sur la Collégiale. Elle va durer plusieurs mois et ses conclusions nous indiqueront précisément les nouvelles phases de restauration à réaliser en priorité.

Les nouvelles et nouveaux élus travaillent aussi à améliorer notre quotidien. Du fleurissement du village à l'implantation de nouvelles poubelles, de l'organisation d'un tournoi de foot pour nos jeunes à l'accompagnement d'initiatives locales, tout le monde est au travail pour mieux « faire village ».

Je souhaite un très bel été à toutes et tous, à Champeaux ou ailleurs !

À très bientôt, votre maire,

*Yves LAGÜES-BAGET*

# Hier et Aujourd'hui ...

## CHAMPEAUX – Perruquiers (suite et fin)

**GALOPIN (GALLOPIN) Etienne Jean** né le 29.05.1784 à Champeaux  
Fils Jean Baptiste Sainte Croix et de **GAMBLIN Anne Margueritte**  
Décédé le : après 1809 à ?  
Marié le 15.07.1806, avec **ROUX Anne Thérèse**, à Champeaux  
(Elle : née le 02.11.1773 à Courtry (Canton du Châtelet)  
Fille de François André et de **VAUMORIN Thérèse**  
Décédée le après 1809 à ?)



**Profession : Perruquier à Champeaux (1806, 1807, 1809)**

Enfants :

Marie Magdeleine Adelle née le 28.04.1807 (à 20 h) à Champeaux  
François Etienne né le 15.08.1809 (à 7 h) à Champeaux

**CAMUS Louis Philippe** né le 01.05.1775 à Champeaux  
Fils de Simon Pierre et de **JOUBERT Marie Marguerite**

Décédé le 06.11.1848 (à 10 h) à Champeaux  
Marié le : avant 1802, avec **LEMAIRE Anne Félicité**, à ?  
(Elle : née env 1783 à Montargis (45)

Décédée le 27.02.1824 (env. 41 ans) à Champeaux)

Remarié le 26.08.1830, avec **ANGENOUST Marie Louise**, à Champeaux  
(Elle : née le 20.04.1777 à Fontains,

Fille de Etienne et de **BAUTANT Marie Jeanne**

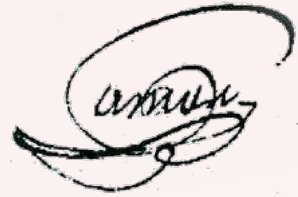
Veuve en 1<sup>ères</sup> noces de GENEST Etienne

Décédée le 20.10.1861 (à 13 h) à Champeaux)

**Profession : Perruquier (1824, 1830, 1831, 1845, 1848)**

Enfants du 1<sup>er</sup> mariage :

Nicolas Joseph né env 1802 à ?  
Décédé le 30.07.1830 (à 15 h) (28 ans) à Champeaux  
Profession : Boulanger (1830)



**BOURDIN Alphonse** né le 20.07.1824 (matin) à Champeaux,  
Fils de Charles Etienne Martin et de **TRENIER Marie Jeanne Julie**  
Décédé le 18.05.1886 (à 5 h) à Champeaux (À son domicile, à Aunoy)  
Marié le 15.07.1850, avec **MOISY Elisabeth Eugénie**, à Champeaux  
(Elle : née le 05.08.1826 à Saint-Méry

Fille de Jean Noël et de **LEMAITRE Marguerite Victoire Elisabeth**)

**Profession : Tisserand (1850, 1854), perruquier (1851, 1860), manouvrier (1866, 1884) et jardinier à Aunoy (1886)**

Divers : Ils habitaient dans la rue Saint-Léonard (1871, 1874)

Enfants :

Léon né le 20.04.1851 (à 11 h) à Champeaux  
Louis Alphonse né le 31.03.1854 (à 1 h) à Champeaux  
Marié le 28.09.1903, avec HIPP Juliette Eugénie, à Sceaux (92)  
(Elle : née le 19.08.1866 à Paris (1<sup>er</sup> arrond<sup>t</sup>)

Louis Eugène né le 06.01.1857 (à 22 h) à Champeaux

Décédé le 16.09.1859 (à 0 h 30) à Champeaux

Eugène Laurent né le 10.08.1860 (à 23 h) à Champeaux



**MORCHOISNE Michel**

Sources :

Relevés systématiques des personnes ayant vécu à Champeaux, d'après les registres paroissiaux et d'état civil, faits par l'auteur.

# Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

## Extrait du Conseil Municipal du vendredi 24 avril 2026

**Présents** : MM. Yves LAGÜES-BAGET, Stéphane HUBERT, MME Rachel ADAMSKI, MM. Frédéric VINCENT, Jean-Pierre HOLVOET, Dominique FOURNIER, MMES Lyvia PROUVIER, Valérie PRUD'HOMME, Emmanuelle TONNELIER, M. Florian MOLIN, MME Brigitte DEKKER et MM. Jean-Pierre MONCHI, Hubert OUDIN.

**Excusées et représentées** : MME Nadège DEWANCKER représentée par MME Valérie PRUD'HOMME et MME Stéphanie PASTOR représentée par M. Frédéric VINCENT.

**Secrétaire de séance** : M. Stéphane HUBERT.

### SDESM : Convention pour la maintenance de l'éclairage public

Le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne propose aux collectivités qui le souhaitent une convention d'adhésion aux groupements de commandes des prestations de maintenance de l'éclairage public.

Le groupement permet ainsi d'obtenir des prix plus compétitifs au travers d'un contrat cadre fixant les prix unitaires des interventions.

↳ *Adopté à l'unanimité.*

M. HOLVOET précise que lorsque l'on constate une anomalie quant à l'éclairage public, il est très utile de préciser le numéro inscrit sur le poteau.

### Maison de santé : mise à disposition d'une parcelle communale

Le SIVOM Plaine de Brie porte le projet de construction de la maison de santé. Le terrain où est prévue la construction se situant sur la commune de Champeaux, il convient d'établir un bail entre les 2 entités. Ce bail emphytéotique à titre gratuit, d'une durée de 40 ans, permet donc de définir les conditions de mise à disposition du terrain dont l'objet est la réalisation de la maison de santé.

M. OUDIN demande où se situera exactement la maison sur le terrain. M. le Maire explique que l'implantation sera en retrait de la rue et sur la partie ouest de la parcelle. L'autre côté servant au parking.

MME DEKKER demande ce qu'il se passera si la maison est vide. M. le Maire précise que ce n'est bien entendu pas le but et que les professionnels de santé rencontrés au préalable du projet ont émis des lettres d'intention qui nous permettent d'être confiants. D'autre part, sans maison de santé, le risque est encore plus fort de les voir quitter notre commune.

M. OUDIN informe qu'il a fait le tour des maisons médicales du secteur et que les prix pratiqués ou les prestations proposées par les structures du Chatelet-en-Brie ou de Mormant sont très compétitives.

↳ *Adopté à l'unanimité.*

### Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)

M. HUBERT rappelle le rôle de la CCID.

La CCID a un rôle consultatif et intervient principalement pour :

- Donner un avis sur les valeurs locatives cadastrales servant de base aux impôts locaux.
- Garantir une évaluation juste et équitable des bases fiscales pour tous les contribuables.
- Informer l'administration fiscale des modifications de propriétés (constructions nouvelles, démolitions, changements d'affectation).

La commission est composée de 6 titulaires et de 6 suppléants désignés par l'administration fiscale sur la base d'une liste de 24 noms proposés par le conseil municipal.

M. OUDIN demande comment a été établie cette liste.

Certains membres actuels de la commission ont émis le souhait de poursuivre leur engagement au sein de cette instance et ont donc été retenus. Il en va de même pour celles et ceux qui ont pu contribuer par le passé au sein de cette commission. Enfin pour finaliser la liste, quelques personnes ont été sollicitées afin de pouvoir proposer une liste complète à l'administration.

La délibération portant proposition des candidats est approuvée par 12 voix pour et 3 contre (MME DEKKER, MM. MONCHI et OUDIN).

### Élection à la commission d'appel d'offres

M. le Maire rappelle que la création de cette commission est obligatoire pour les communes. Cette commission sera composée de 3 membres dont l'élection se fait au scrutin de liste.

Une seule liste est candidate : M. HUBERT – M. VINCENT – MME TONNELIER.

La liste est élue avec 12 voix pour et 3 contre (MME DEKKER, MM. MONCHI et OUDIN).

### Personnel : ouverture d'un Compte Épargne Temps

M. le Maire propose de mettre en place un dispositif de Compte Épargne Temps pour le personnel.

Ce compte permet d'épargner des jours de congés en vue d'une utilisation future. Ce compte peut être alimenté de différentes natures de congés dans la limite de 60 jours maximum. Les modalités ont été soumises au Comité Social Territorial qui a émis un avis positif.

↳ Adopté à l'unanimité.

### Subvention au club de foot de Bombon

Une demande de subvention a été reçue en mairie. Trois habitants de Champeaux sont licenciés à ce club, il est proposé d'allouer une subvention de 120 €, soit 40 € /adhérent, conformément aux règles habituelles pour les associations extérieures.

↳ Adopté à l'unanimité.

### Convention avec Saint-Méry pour les honoraires d'avocat / implantation Antenne Orange

Suite au contentieux qui oppose la commune de Champeaux et le prestataire d'Orange quant au lieu d'installation de l'antenne téléphonique, la commune de Saint-Méry a proposé de prendre en charge une partie des frais d'avocats. Une convention a donc été établie en ce sens avec un partage des frais d'honoraires en fonction du nombre d'habitants.

↳ Adopté à l'unanimité.

### Questions diverses

MME DEKKER demande de repeindre les bancs publics, les grilles de la Mairie et du cimetière. Elle demande également de prévoir des réparations sur les 2 poteaux penchés sur la place.

*Aucune autre question n'étant soulevée par le Conseil Municipal,  
la parole est donnée au public.*

M. CHÉCHIN informe le conseil municipal que, faute d'un nombre de participants suffisant, l'ACC a dû annuler le repas dansant du dimanche 26 avril. C'est la première fois en 30 ans d'existence que l'association annule un évènement.

*Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 19 h 20.*

## **Extrait du Conseil Municipal du lundi 11 mai 2026**

**Présents** : MM. Yves LAGÜES-BAGET, MME Rachel ADAMSKI, MM. Frédéric VINCENT, Jean-Pierre HOLVOET, Dominique FOURNIER, MMES Valérie PRUD'HOMME, Nadège DEWANCKER, Stéphanie PASTOR, MME Brigitte DEKKER et MM. Jean-Pierre MONCHI, Hubert OUDIN.

**Excusés et représentés** : M. Stéphane HUBERT représenté par M. Yves LAGÜES- BAGET, MME Lyvia PROUVIER représentée par M. Dominique FOURNIER et MME Emmanuelle TONNELIER représentée par M. Frédéric VINCENT.

**Excusé** : M. Florian MOLIN

**Secrétaire de séance** : M. Yves LAGÜES-BAGET.

M. le Maire remercie l'assemblée d'être présent pour ce conseil municipal extraordinaire suite à l'arrêt maladie d'un agent technique.

Le seul point à l'ordre du jour est le suivant :

- Autorisation pour le recrutement d'un agent contractuel remplaçant.

### Autorisation pour le recrutement d'un agent contractuel remplaçant.

M. le Maire informe le conseil municipal de l'arrêt maladie d'un agent technique municipal jusqu'au 15 juillet 2026.

Dans ce cas, nous sommes dans l'obligation de le remplacer pour la bonne continuité de service, par un contrat à durée déterminée. Ce contrat sera à renouveler à chaque arrêt de l'agent.

M. OUDIN demande si des candidatures ont été reçues, pourquoi l'annonce est parue pour un 80 % et le profil recherché.

M. le Maire indique que peu de candidatures ont été réceptionnées, mais des pistes de recrutement sont en cours d'exploration. Le temps de travail sera adapté selon le profil trouvé.

↳ *Adopté à l'unanimité.*

***Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 18 h 35.***



## **Centre Communal d'Action Sociale**

### **EXTRAIT DE LA SÉANCE DU MERCREDI 8 AVRIL 2026**

**Présents** : MMES ADAMSKI, DEWANCKER, MARIÉ, PROUVIER, PRUD'HOMME, SCHEVENEMENT, VINCENT et MM. LAGÜES-BAGET, HOLVOET ET MAROLLEAU.

**Absent excusé** : M. TECHDJO.

**Secrétaire de séance** : MME ADAMSKI.

*Monsieur le Maire, Yves LAGËS-BAGET, souhaite la bienvenue aux membres du CCAS.*

#### **ÉLECTION D'UNE VICE-PRÉSIDENTE**

MME Rachel ADAMSKI, seule candidate, est élue **à l'unanimité** afin d'occuper le poste de Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

#### **DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CCAS**

Le Conseil d'Administration du CCAS de Champeaux crée une **COMMISSION PERMANENTE** chargée de traiter les urgences et les différents dossiers entre deux séances du Conseil d'Administration. Elle est composée :

- d'un Président qui est la Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS,
- de deux Conseillers Municipaux,
- de deux membres nommés, désignés les uns et les autres par le Conseil d'Administration.

#### **ADOPTION DES STATUTS, DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CCAS ET DE CELUI DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CCAS**

Les statuts du Conseil d'Administration du CCAS comportant 11 articles sont adoptés à l'unanimité (annexe n° 1).

Il en est de même pour le règlement intérieur du CCAS (annexe n° 2) et celui de la Commission Permanente (annexe n° 3), également adoptés à l'unanimité.

***Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 40.***

## EXTRAIT DE LA SÉANCE DU LUNDI 13 AVRIL 2026

**Présents** : MMES ADAMSKI, DEWANCKER, MARIÉ, PROUVIER, PRUD'HOMME, SCHEVENEMENT et MM. LAGÜES-BAGET, HOLVOET ET MAROLLEAU.

**Absente excusée et représentée** : MME VINCENT, représentée par MME ADAMSKI

**Absent excusé** : M. TECHDJO.

**Secrétaire de séance** : MME ADAMSKI.

### DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, D'ATTRIBUER 50 € à la CROIX ROUGE, Unité Locale Centre Brie de Mormant, 19 avenue de la Gare 77720 MORMANT.

### APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025

Ce compte présente un excédent de 7 137,60 € en Fonctionnement et un résultat positif de 72,26 € en Investissement. Conformément à la réglementation, M. le Maire quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré,

ADOPTE, à l'unanimité, le Compte Financier Unique 2025.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2026

MME ADAMSKI commente, article par article, le Budget Primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 28 293,70 € et en dépenses et recettes d'investissement à 300,00 €.

### RENOUVELLEMENT DE LA PRESTATION : « BON D'ACHAT LIVRES »

MME ADAMSKI annonce le lancement d'une nouvelle campagne de remise de bons d'achat livres pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2026.

### QUESTIONS DIVERSES

Sortie sénior et repas de fin d'année : un groupe de travail sera mis en place afin d'organiser ces deux événements.

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.*

#### État Civil

##### Décès

Monsieur Henri NAUDIER est décédé le 8 juin 2026, à l'âge de 90 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

##### Naissance

Le 5 avril 2026, une petite fille, ELÉANORE, est arrivée chez Steven et Amélie DOS SANTOS.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

## C'est arrivé près de chez vous



### **CAL : Brocante du 30 mai**

Samedi 30 mai, l'association Champeaux Animations Loisirs (CAL) a organisé son traditionnel vide-greniers sur la place du Marché et dans la rue Raoul Coutant.

Malgré des températures particulièrement élevées, une quarantaine d'exposants a participé à cette édition, attirant tout au long de la journée visiteurs et chineurs venus profiter de l'ambiance conviviale de la manifestation.

Les organisateurs tiennent à remercier les riverains pour leur compréhension et leur coopération concernant les mesures de stationnement mises en place à cette occasion. Ils adressent également leurs remerciements à la municipalité qui, comme chaque année, a accompagné l'événement en mettant à disposition les barrières nécessaires à son bon déroulement.

Les bénéfices de cette journée seront intégralement consacrés au financement des activités proposées par le CAL, notamment la danse, la musique et la danse de salon. L'association accueille chaque année plus de 120 adhérents. L'équipe du CAL donne d'ores et déjà rendez-vous au public, en mai 2027, pour son prochain vide-greniers.

### **Repas des voisins**

Le Pré du Pain organisait, le samedi 6 juin, son traditionnel repas avec, à nouveau, plus de trente personnes + les enfants. Le vent a soufflé bien fort par moments, mais pas de pluie ! Quelques petites parties de palets bretons acharnées. Et nous avons remis le couvert le soir avec presque la totalité des personnes du midi. Mais tout a une fin, et nous avons replié tout le matériel et tous les participants sont rentrés à la maison. Et à l'année prochaine !



### **Les résidents de la rue de la Tuilerie ont également organisé leur repas, le dimanche 14 juin**



## Marathon médiéval : CHAMPEAUX était présent le 10 mai



Une affaire de famille.... et de Champeaux, "les gladiateurs" ont participé au premier MARATHON MÉDIÉVAL en relais à 6 dans le temps de 3 h 36 mn. Ils ont fini 11<sup>ème</sup> sur 89 en relais.

De gauche à droite :

Marion, Esther Prud'homme, Isabelle, Antoine (au second plan), Philippe Prud'homme et Yann.

A man in a camouflage shirt and cap is working in a garden. He is using a shovel to dig in the soil. The background shows a building and a bench. The image is framed by a colorful floral border.

**B**ienvenue à M. YANDZI qui remplace M. FONFREDE pour quelques mois.

M. YANDZI est actuellement fonctionnaire territorial à la mairie de Vaux le Pénil en tant qu'animateur sportif et professeur de karaté.

Chef d'équipe dans une entreprise d'espaces verts pendant plus de 10 ans, M. YANDZI a les qualifications nécessaires pour cette mission.

Réservez-lui le meilleur accueil !

# Vie quotidienne - Vie pratique

## ☺ CALENDRIER

### Quelques dates à retenir pour 2026 :

- 28-29 août** : La Guinguette du Champoprock
- 3 octobre** : Puces des Couturières de l'ACC
- 4 octobre** : Repas/Thé dansant de l'ACC
- 11 novembre** : Commémoration Armistice 1918
- 21 et 22 novembre** : Marché de l'Avent (Noël) de l'ACC
- 28 novembre** : Loto du CAL
- 5 décembre** : Téléthon
- 6 décembre** : Banquet de fin d'année

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur <https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/>.



### LA GUINGUETTE CHAMPOPROCK 2026

Cet e année La Guinguette e retourne dans sa salle d'origine pour 2 soirées de folie sous le signe du punk rock. On se retrouve les 28 et 29 août pour "La Guinguette du Champoprock" à La Campélienne. Informations dans ce journal, sur Facebook [campeliennes.animations](https://www.facebook.com/campeliennes.animations) et <https://champoprock.fr/>. Billets en prévente [www.helloasso.com#campeliennes.animations](http://www.helloasso.com#campeliennes.animations).



### Activités du CAL

Pour la saison 2026/2027, Champeaux Animations Loisirs ([CAL.77@wanadoo.fr](mailto:CAL.77@wanadoo.fr)) vous propose ses activités (<https://CAL77720.fr/>):

### Cours de danse de salon :

☞ Dans une ambiance conviviale pour apprendre à danser à deux, toutes les danses de salon, le rock, le paso doble, le chachacha, le tango, la valse, la batchata, la salsa....  
Le mardi de 20 h 15 à 21 h 15 (débutant) et de 20 h 30 à 22 h 00 (confirmé) à la Campélienne.

**Inscriptions : à partir du mardi 15 septembre à 20 h 00** sur place (soirée découverte et sans obligation).  
Renseignements au 06 80 12 26 68.

### Cours de danse :

☞ Danse (enfants de 3 à 12 ans), Éveil corporel, Préparation Physique et Sportive (enfants/ados), Cardio-fitness, Jazz (ados/adultes) et Renforcement musculaire, à la Campélienne.

**Inscriptions : le mercredi 2 septembre de 16 h à 19 h**, à la Campélienne – Sandrine, la professeure, sera présente et pourra apporter à chacun toutes les informations utiles.  
Renseignements au 06 81 03 64 32.

Cours de musique par des professeurs diplômés :  
à l'ancienne mairie de Champeaux

☞ Jardin musical, flûte, clarinette, violon, piano, guitare, formation musicale, chorale (adulte et enfant).

**Inscriptions pour ces activités : le dimanche 6 septembre de 14 h à 16 h**, à l'ancienne mairie de Champeaux.  
Renseignements au 01 64 38 79 74.

### Puces des Couturières + Repas-Thé dansant de l'ACC...

Après les vacances d'été, c'est reparti pour la fin 2026 ! Vous pouvez, d'ores et déjà, retenir les dates suivantes : **Samedi 3 oct.** : Puces des Couturières (à la Campélienne) + **Dimanche 4 oct.** : Repas-thé dansant. Sans oublier notre dernière manifestation, à savoir le **16<sup>e</sup> Marché de Noël (Avent)**, prévu les **samedi 21 + dimanche 22 nov.** avec, tout au long de ce week-end, les multiples exposants chez lesquels vous pourriez trouver le dernier petit cadeau pour Noël ? Les visiteurs sont espérés - et attendus - très nombreux !

## ☺ ANNONCES

L'association **CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS** recherche des vieux calendriers en carton épais, qui seront transformés en panneau d'affichage, pour annoncer ses manifestations.

**Dimensions 60 cm x 40 cm ou approchant**  
*A déposer à la mairie. Merci par avance !*

### PETITS RAPPELS DE BON SENS ET DE CIVISME...

On dit souvent que la liberté des uns, etc. Alors pourquoi embêter ses voisins en les enfumant avec ses mauvaises herbes - ce que, nous rappelons, est totalement interdit par arrêté préfectoral - ou son barbecue ou en les rendant sourds avec sa tondeuse ? Il est simple de se demander les uns les autres si cela ne gêne pas. Après tout, c'est peut-être l'occasion de tondre chez tout le monde d'un coup plutôt que de le faire à tour de rôle ou de partager le barbecue entre voisins (ou de ranger son linge et de fermer ses fenêtres).

Un **arrêté préfectoral**, déjà ancien mais toujours en vigueur, fait un rappel sur les « Nuisances sonores » : Gros travaux domestiques (tronçonneuse, perceuse...) et tonte sont autorisés 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h les jours ouvrés ; de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h le samedi ; de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

### Micro-crèche « La petite histoire de Champeaux »

9, rue Ste-Fare à Champeaux

Contact : [elodie@les-petites-histoires.fr](mailto:elodie@les-petites-histoires.fr)

Site Internet : <https://www.les-petites-histoires.fr/champeaux/>  
Elle accueille tous les enfants de la région.

### LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

#### Dépannage informatique

Damien PRAT. Formation / Web / Réseau.  
[damien.prat@gmail.com](mailto:damien.prat@gmail.com) / 06 78 74 40 36

#### DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : [david.maute@sfr.fr](mailto:david.maute@sfr.fr)  
26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.  
Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00.

### L'AS DES JARDINS

- Création et entretien d'espaces verts

Adrien BARDIN : Tél. 07.63.53.70.19

E-mail : [lasdesjardins@outlook.com](mailto:lasdesjardins@outlook.com)

### LES JARDINS DE MARJOLAINE (Entrepreneur de jardin)

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agrégé Services à la Personne) : 161, rue du Pourtour des Fossés.

Tél. : 01 64 38 71 01. Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

### MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.

Tél. : 01 60 66 95 37.

### NOLA & Co – Salon de toilette

Venez découvrir un lieu pour les soins de nos amis à quatre pattes : 9 rue de Varvanne à Champeaux.

Sur rendez-vous au 06 63 33 80 29 et [cblet22.cb@gmail.com](mailto:cblet22.cb@gmail.com).

### PAP RENOV' COUVERTURE (toiture)

M. Cédric PAPILLON

17, rue de la Ferronnerie à Champeaux

Tél. : 06.34.68.37.92 et [paprenovcouverture@gmail.com](mailto:paprenovcouverture@gmail.com)

### V.A.ÉLECTRIQUE (entreprise individuelle)

Tous travaux d'électricité, neuf – rénovation – dépannage.

Antoine VAYSSIERES : 06 74 47 05 69

3, rue Saint-Léonard à Champeaux.

### LILLOU ÉNERGIE (Massothérapeute)

Massage Californien/Découverte & Soins énergétiques.

En semaine de 17h30 à 20h00 et le samedi de 10h00 à 18h00.

27 rue du Stade à Champeaux. Tél. : 06 12 82 04 03.

### LUCILYSE – Service de nettoyage

Tous travaux de nettoyage (tissus d'ameublement, partie commune d'immeuble), ménage résidentiel et commercial.

Tél. : 07 63 49 37 62, mail : [lucilyse.service@gmail.com](mailto:lucilyse.service@gmail.com),

<https://lucilyse-nettoyage.fr/>.

### MESSES OU CÉLÉBRATIONS

#### DU GROUPE PAROISSIAL

#### Juillet 2026 :

Dimanche 5 : 9 h 30 Messe à l'église de Mormant.  
11 h Messe à l'église de Nangis.

Dimanche 12 : 9 h 30 Messe à l'église de Mormant.  
11 h Messe à l'église de Nangis.

Dimanche 19 : 9 h 30 Messe à l'église de Mormant.  
11 h Messe à l'église de Nangis.

Dimanche 26 : 9 h 30 Messe à l'église de Mormant.  
11 h Messe à l'église de Nangis.

#### Août 2026 :

Dimanche 2 : 9 h 30 Messe à l'église de Mormant.  
11 h Messe à l'église de Nangis.

Dimanche 9 : 9 h 30 Messe à l'église de Mormant.  
11 h Messe à l'église de Nangis.

Samedi 15 : Solennité de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie :

9 h 30 Messe à l'église de Mormant :

11 h Messe à l'église de Rampillon.

Dimanche 16 : 9 h 30 Messe à l'église de Mormant.  
11 h Messe à l'église de Nangis.

Dimanche 23 : 9 h 30 Messe à l'église de Mormant.  
11 h Messe à l'église de Nangis.

Dimanche 30 : 9 h 30 Messe à l'église de Mormant.  
11 h Messe à l'église de Nangis.

#### Pour notre secteur paroissial

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de la Collégiale ou sur le mur de la salle paroissiale. Curé de notre Pôle paroissial de Mormant : Père Jean-Jacques MINKANDE. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter, sauf en juillet, au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92. Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.

## **CLUB DES ANCIENS DE CHAMPEAUX**

Le Club des Anciens de CHAMPEAUX regroupe toutes les personnes âgées de la commune et des communes avoisinantes.

Il a pour but :

- de développer entre ses membres un esprit d'amitié, de solidarité et d'entraide
- d'organiser des loisirs par des réunions récréatives, des excursions et toutes initiatives propres à développer entre ses membres l'amitié et la solidarité
- de créer des relations amicales avec les associations similaires d'autres localités
- de se tenir en liaison étroite avec le Centre communal d'action sociale (CCAS)

Toute personne intéressée par les activités du club et souhaitant le rejoindre est invitée à prendre contact avec la trésorière Liliane TOMASINI au 01 60 66 97 17, ou à se présenter les mardis ou vendredis après-midi au PETIT FOYER, 3 rue du Stade.

La participation annuelle au club est de 30 Euros.

**VOUS ÊTES SEUL(E), VENEZ PASSER DE BONS MOMENTS AU CLUB DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR**

Une belle journée pour commémorer la libération de notre pays, le 8 mai 1945. Notre cérémonie a débuté devant le monument aux morts de Champeaux. Merci aux pompiers de Mormant et aux représentants mérédiens pour leur présence. Merci aux fidèles Campéliens venus exprimer leur devoir de mémoire.

Nous nous sommes rendus ensuite à la cérémonie de Saint-Méry, clôturée par le verre de l'amitié.



# Téléthon

JE RETIENS LE SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026

J'EN PARLE AUTOUR DE MOI

JE MOBILISE MES PROCHES, MES AMIS, MES COPAINS

JE GUETTE LE PROCHAIN VIE@CHAMPEAUX POUR RÉSERVER MON REPAS ET COMMANDER MON SAPIN

Programme susceptible d'évoluer  
Version définitive dans le prochain journal

FAITES VOS DONNS VIA LA PAGE DE COLLECTE

<https://mapage.telethon.fr/animation/TELETHON-CHAMPEAUX-2026>

**TÉLÉTHON**  
ENSEMBLE, ALLONS PLUS LOIN!

RETENEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE  
**SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026**

La Campélienne Animations, l'ACC, le CAL, le Club des anciens et la récré des 3 villages s'unissent pour vous proposer une journée exceptionnelle

- DES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS : concours de déguisement, de dessins, de peinture, course en sac, etc.
- UN REPAS CONVIVAL (à réserver à l'avance)
- DES DÉMONSTRATIONS DE DANSES DE SALON

Et bien sûr :

- FABRICATION ET VENTE DE JUS DE POMMES
- VENTE D'ENVELOPPES SURPRISES ET AUTRES OBJETS
- RÉCUPÉRATION DE SAPINS DE NOËL (préalablement commandés)
- UN BAR avec boissons, gâteau, crêpes

**UN DÉFI COLLECTIF 1000 TOURS DU STADE DANS LA JOURNÉE**  
EN COURANT, MARCHANT, SAUTANT OU BANGANT!

ET EN PRIME  
LA PROJECTION DU FILM  
**AU PLUS PROFOND DE NOS FORCES**  
UN DÉFI SPÉLEO EN PARTAGE

« Le handicap n'est pas un frein. Les malades ont eu le plaisir de faire quelque-chose que même certains valides hésitent ou ont peur de faire. »  
Christophe Perrot, Président de l'Union départementale de Joggeurs/Amateurs handicapés (UJAH)

AFMTELETHON  
Chaque geste compte!  
Chaque pas nous rapproche!

ACC CAL LA RÉCRÉ DES 3 VILLAGES

# MARATHON MÉDIEVAL

BLANDY-LES-TOURS → PROVINS

VIA CHAMPEAUX



Champeaux a participé à l'organisation du Marathon Médiéval Blandy/Provins, impulsé par le Département. Notre village a vu passer, chacun à son rythme et dans son style, les quelque 3000 coureurs des marathon et semi-marathon. Un magnifique événement qui valorise notre patrimoine et fait découvrir nos villages. Merci au Département pour cette initiative, aux bénévoles qui ont assuré leurs missions sans faillir et au *Chœur Gospel 77* qui a animé l'événement. Champeaux est prêt pour 2027 !

Le Samedi 13 Juin s'est tenu le 1er tournoi de foot à 5 sur le City Stade « Ludovic PRUZINA » de Champeaux.

4 équipes se sont rencontrées : COLOMBIE, BRÉSIL, FRANCE et MAROC. La COLOMBIE a remporté ce tournoi mais c'est aussi et surtout le sport et la jeunesse qui ont brillé par leur engagement, leur fairplay et leur enthousiasme.

Un grand merci à M. Willy TCHEDJO à l'initiative de ce beau projet et à toutes celles et tous ceux venus lui prêter main forte ! Vivement le prochain tournoi !



# TRAVAUX DE VOIRIE



**RUE DES POURTOURS SUD**  
réfection réalisée par le Département  
dans le cadre du marathon médiéval



**RUE ÉMILE GÉRALDY**  
réfection réalisée par la commune  
7 000 €



**RUE DES GRANDS JARDINS**  
réfection réalisée par la commune  
36 000 €



# BIEN VIVRE ENSEMBLE

Adoptons les bons gestes pour un village propre et agréable !

## 1 ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les riverains doivent entretenir les trottoirs devant leur habitation pour le confort et la sécurité de tous.



### BALAYAGE

Balayer régulièrement



### DÉSHERBAGE

Désherber le trottoir (arrachage ou binage)



### TAILLE DES HAIES

Tailler les haies à l'aplomb du domaine public



### LIBRE PASSAGE DES PIÉTONS

Ne pas gêner le passage des piétons



### EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS

- Dégagez la neige jusqu'au caniveau.
- En cas de verglas, répandez du sable, de la cendre ou de la sciure devant votre habitation pour éviter les chutes.



### IL EST INTERDIT

DE DÉPOSER DES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE.

## 2 ACTIVITÉS BRUYANTES



EN SEMAINE - Plages horaires autorisées



Samedi 9h/12h et 14h/19h

Dimanche 10h/12h

## 3 BRULÂGE

Le brûlage est interdit par la loi !



Merci à tous pour votre civisme et votre engagement !

# EXPO MATEERNELLE

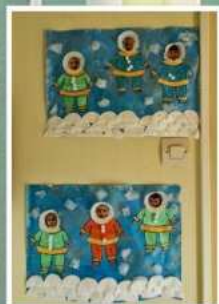
Les animaux du monde ont accompagné nos élèves de maternelle tout au long de cette année scolaire.

À travers des découvertes, des lectures, des activités artistiques, les élèves ont voyagé aux quatre coins du monde pour apprendre à connaître les animaux et leurs habitats.

Cette exposition de fin d'année met en valeur leur travail, leur créativité et tout ce qu'ils ont appris au fil des mois. Nous sommes très fières de leurs réalisations.

Un immense merci à Fatima, Laura et Tania pour leur aide précieuse et leur implication tout le long de ce beau projet.

Bravo les artistes !



L'année scolaire touche à sa fin. Voici le temps des vacances, du repos et de la détente.

Néanmoins, avant de prendre un repos bien mérité, **j'invite les familles qui ne l'auraient pas encore fait à inscrire ou réinscrire son ou ses enfants en allant sur le portail famille ou sur le site SIRP ACSM.fr**

La rentrée 2026-2027 devrait être identique à la précédente, le nombre de classes étant inchangé.

M. David VEYSSIÈRE et Mme Thérèse MBIYAVANCA-KUMBU ont été reconduits dans leur poste. Par contre Mme MAUBORGNE nous quitte pour prendre la direction de l'école des Grès à Moissy-Cramayel. Nous ne saurons qu'avant la rentrée le nom de sa ou de son remplaçant(e)

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026, les tarifs périscolaires seront les suivants :

	1 enfant		A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	
	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
<b>Garderie matin</b>	2,45 €	2,50 €	1,65 €	1,68 €
<b>Garderie soir</b>	2,93 €	2,99 €	1,92 €	1,95 €
<b>Étude</b>	3,28 €	3,34 €	2,22 €	2,26 €
<b>Cantine</b>	4,70 €	4,89 €	4,70 €	4,89 €
<b>Cantine avec panier repas</b>	1,66 €	1,72 €	1,66 €	1,72 €
<b>Majoration si absence de réservation</b>	4,70 €	4,89 €	4,70 €	4,89 €

Les périodes caniculaires que nous venons de traverser confirment s'il en était besoin la nécessité d'entreprendre des travaux pour faire face au changement climatique. Compte tenu de leur coût, il a été décidé de les réaliser en 2 phases.

Le permis de construire a été déposé et validé. Nous n'attendons plus que la notification des subventions pour pouvoir démarcher les entreprises et envisager le début des travaux durant les vacances de la Toussaint 2026.

Tout sera mis en œuvre pour que les travaux ne perturbent pas l'enseignement.

Je vous souhaite, à toutes et tous, de très bonnes vacances.

*Jean-Pierre HOLVOET*  
*Président du SIVOM de la Plaine de Brie*

## Le mot de la liste "Agir Pour Champeaux"

Chères Campéliennes, chers Campéliens,

Dans un budget communal où chaque euro dépensé compte et où notre capacité d'autofinancement est limitée à 30,5 k€ en 2025, nous estimons indispensable d'être vigilants sur l'utilisation de l'argent des Campéliens.

Nous avons interrogé l'équipe municipale sur différents postes de dépenses budgétaires, dont le détail figure dans le procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2026, que nous vous invitons à consulter. À ce jour par exemple, nous n'avons toujours pas de justification concernant les 9 874,30 € de location annuelle pour l'unique photocopieur de la mairie, soit plus de 69 000 € sur l'ensemble du mandat.

Et la maison médicale, le projet, à l'étude depuis 10 ans est abandonné ! Encore du budget communal dépensé...pour rien.

Nous avons demandé à siéger au sein de l'ensemble des commissions municipales afin de représenter nos électeurs et de faire avancer Champeaux. Si nous participons aujourd'hui à certaines d'entre elles, les élus de la majorité municipale ne nous ont pas permis de siéger dans l'ensemble des commissions que nous avons sollicitées.

Afin de garantir la transparence budgétaire et le respect du droit, nous avons dû saisir Monsieur le Préfet afin de faire appliquer la loi relative à la représentation de l'opposition au sein de la commission d'appel d'offres.

Nous continuerons à agir avec sérieux et détermination, dans l'intérêt général, pour une gestion plus transparente et plus respectueuse des droits de chacun.

Vous pouvez compter sur notre vigilance.

MME Brigitte DEKKER

M. Jean-Pierre MONCHI

M. Hubert OUDIN

---

### **Extrait de la réponse de la Préfecture, en date du 11 juin 2026**

Par courrier du 18 mai dernier, signé de plusieurs conseillers et reçu en préfecture le 20 mai, vous m'avez fait part de vos interrogations quant à la régularité de la composition de la commission d'appel d'offres (CAO) de votre commune, au regard notamment des exigences de représentation proportionnelle et de pluralisme.

Je vous informe qu'à l'issue du délai de contrôle de légalité, l'élection des membres de la CAO n'a pas fait l'objet d'observation de ma part.

Je souligne, par ailleurs, que contrairement aux autres commissions municipales, la désignation des membres de la CAO, du fait de son régime juridique, revêt un caractère électoral. Dès lors, il est tout à fait possible que certaines tendances minoritaires au sein de l'organe délibérant ne disposent, à l'issue de l'élection, d'aucun représentant à la commission d'appel d'offres ou même que la majorité municipale obtienne, au final, tous les sièges de titulaires et de suppléants, sans que cela ne constitue en soi une irrégularité.

---



## Le CCAS vous informe

**PRÉVENTION CANICULE**

**SIGNEZ-VOUS OU SIGNEZ DES PROCHES AU CCAS**  
INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES :  
☎ 01 60 66 91 88 ✉ ccas@champeaux77.fr

**CONSEILS**

- 1 **BUVEZ** FRÉQUEMMENT ET ABONDAMMENT
- 2 **ÉVITEZ DE SORTIR** AUX HEURES LES PLUS CHAUDES
- 3 **MOUILLEZ-VOUS** LE CORPS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
- 4 **RESTEZ AU FRAIS** PLUSIEURS HEURES DANS UN ENDROIT CLIMATISÉ
- 5 **AIDEZ LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES & DEMANDEZ DE L'AIDE**

\* EN CAS DE DÉCLENCHEMENT PAR LE PRÉFET DU NIVEAU «ALERTE CANICULE», LES PERSONNES REGENSÉES POURRONT ÊTRE CONTACTÉES PAR LE CCAS POUR VÉRIFIER LEURS BESOINS.

SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE CONTACTÉ :

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF**

À remettre en mairie

Tél. : 01 60 66 91 88

courriel : ccas@champeaux77.fr

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél domicile : ..... Tél mobile : .....

Adresse courriel : .....

.....@.....

Demande mon inscription au registre nominatif

Fait à Champeaux, le

Signature



## Allocation **SOLIDARITÉ ÉNERGIE** 2026

En complément du dispositif national « Le chèque Énergie », le CCAS propose depuis 2020 une allocation facultative. Cette allocation est destinée aux personnes âgées de 70 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier 2026 .

Selon votre revenu fiscal de référence  
le montant du forfait de **l'ALLOCATION SOLIDARITÉ ÉNERGIE**  
peut s'élever à **180 €, 150 € ou 120 €**

### PERSONNE SEULE

REVENUS ANNUELS	Participation annuelle du CCAS
Jusqu'à 11 196 €	180 €
de 11 197 € à 13 508 €	150 €
de 13 509 € à 14 593 €	120 €

### MÉNAGE

REVENUS ANNUELS	Participation annuelle du CCAS
Jusqu'à 20 745 €	180 €
de 20 746 € à 22 716 €	150 €
de 22 717 € à 23 483 €	120 €

Les personnes concernées doivent adresser au CCAS le dernier avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 et un relevé d'identité bancaire. Le versement du forfait s'effectuera par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire dès constitution du dossier et délibération par le CCAS.

Afin d'assurer la confidentialité, seule Madame ADAMSKI, responsable du CCAS, traitera ces dossiers. L'étude des demandes se fera du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2026, dernier délai.



# RECONDUCTION

RENTÉE SCOLAIRE

2026/2027



Le CCAS  
propose  
une aide de **50€**

pour tous les lycéennes et lycéens  
habitant Champeaux  
et empruntant  
les transports scolaires

AU CCAS avant le 31 décembre 2026 - 01 60 66 91 88



Aide

**PORTAGE DE REPAS  
à DOMICILE**

**2026**

Le portage de repas à domicile est proposé par notre Communauté de Communes.  
Le prix de base est de 8,43 € et la participation du CCAS est de 1,80 €, sous condition de ressources.

## COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

### PERSONNE SEULE

Revenus annuels inférieurs  
à 14 593 €

### MÉNAGE

Revenus annuels inférieurs  
à 23 483 €

#### Documents à fournir :

- Une copie de l'avis d'imposition de l'année en cours (ex : 2026 sur les revenus de 2025)
- Les factures des repas
- Un RIB

Cette aide est applicable même si l'utilisation du portage de repas n'est que temporaire.

Contactez la mairie : 01 60 66 91 88 / [j.secretariat@champeaux77.fr](mailto:j.secretariat@champeaux77.fr)

# RENTRÉE 2026 - 2027

## Allocation de rentrée scolaire



**Quotient familial\* inférieur à 700 €**  
 30 € pour les enfants scolarisés en primaire.  
 40 € pour les collégiens.  
 60 € pour les lycéens et les étudiants à charge (au sens fiscal).

\* ((RFR/12) + Autres revenus) - (Loyer ou emprunt du logement principal) / nombre de personnes au foyer)  
 ½ part supplémentaire si situation de handicap

## Passeport Jeunes



**35 € versés au club ou à l'association**

Sur justificatif, obligatoirement accompagné du *Passeport Jeunes* concerné.

Destiné aux jeunes à partir de 4 ans et jusqu'à moins de 20 ans.

## Aide aux frais de restauration



Quotient familial	Participation du CCAS en € par repas	
QF ≤ 453	70%	2,91
454 ≤ QF ≤ 537	60%	2,49
538 ≤ QF ≤ 621	50%	2,08
622 ≤ QF ≤ 705	40%	1,66
706 ≤ QF ≤ 740	30%	1,25
741 ≤ QF ≤ 776	20%	0,83
777 ≤ QF ≤ 813	10%	0,42

### PIÈCES À FOURNIR :

- Relevés des repas pris durant le trimestre.
- Avis d'imposition de l'année (soit année 2026 sur les revenus 2025).
- Notification des prestations familiales.
- Quittance de loyer ou échéancier de remboursement d'emprunt pour l'habitation principale.
- Certificat de scolarité (RPI primaire et maternelle inclus) - Avis de bourses nationales, régionales et/ou départementales - Relevé d'Identité Bancaire (RIB) récent.

**Au CCAS du 1er septembre au 31 décembre 2026**

01 60 66 91 88 / [ccas@champeaux77.fr](mailto:ccas@champeaux77.fr)

<https://champeaux77.fr/mairie/ccas/>



Orientation des mots

AIMER	FLEURS	MOURIR
AMBRE	HUMEUR	ORDRE
CANAUX	HYACINTHE	PLAFOND
CHAMBRE	LARMES	SENTEUR
CHARME	LOISIR	SOLEILS
CIELS	LUXE	VAISSEAUX
DOUCEUR	MEUBLES	YEUX
ESPRIT	MIROIR	

**« L'INVITATION AU VOYAGE »**

**Charles Baudelaire,  
les fleurs du mal 1857**



Mon enfant, ma sœur,  
Songe à la douceur  
D'aller là-bas vivre ensemble !  
Aimer à loisir,  
Aimer et mourir  
Au pays qui te ressemble !  
Les soleils mouillés  
De ces ciels brouillés  
Pour mon esprit ont les charmes  
Si mystérieux  
De tes traîtres yeux,  
Brillant à travers leurs larmes.  
  
Là, tout n'est qu'ordre et beauté,  
Luxe, calme et volupté.

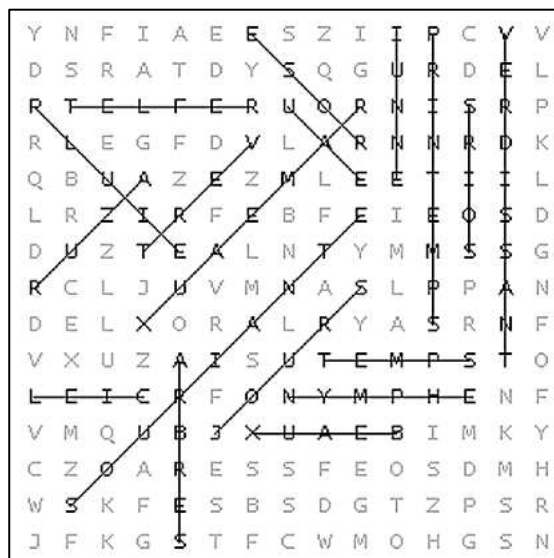
Des meubles luisants,  
Polis par les ans,  
Décoreraient notre chambre ;  
Les plus rares fleurs  
Mêlant leurs odeurs  
Aux vagues senteurs de l'ambre,  
Les riches plafonds,  
Les miroirs profonds,  
La splendeur orientale,  
Tout y parlerait  
À l'âme en secret  
Sa douce langue natale.  
  
Là, tout n'est qu'ordre et beauté,  
Luxe, calme et volupté.

Vois sur ces canaux  
Dormir ces vaisseaux  
Dont l'humeur est vagabonde ;  
C'est pour assouvir  
Ton moindre désir  
Qu'ils viennent du bout du monde.  
- Les soleils couchants  
Revêtent les champs,  
Les canaux, la ville entière,  
D'hyacinthe et d'or ;  
Le monde s'endort  
Dans une chaude lumière.  
  
Là, tout n'est qu'ordre et beauté,  
Luxe, calme et volupté.

ARBRES	JOURS	ROSE
AZUR	NYMPHE	SOIRS
BEAUX	PLUIE	SOURIANTE
CIEL	PRINTEMPS	TEMPS
EAU	RAMEAUX	VERDISSANT
ENNUI	REFLET	VERT

**« AVRIL »  
Gérard de Nerval, Odelettes**

Résultat de la grille  
du numéro précédent



Déjà les beaux jours, – la poussière,  
Un ciel d'azur et de lumière,  
Les murs enflammés, les longs soirs ; –  
Et rien de vert : – à peine encore  
Un reflet rougeâtre décore  
Les grands arbres aux rameaux noirs !

Ce beau temps me pèse et m'ennuie.  
– Ce n'est qu'après des jours de pluie  
Que doit surgir, en un tableau,  
Le printemps verdissant et rose,  
Comme une nymphe fraîche éclore  
Qui, souriante, sort de l'eau.

Cet été, restez en forme 🧘 avec les activités proposées par votre Piscine de Grandpuits.

## HORAIRES D'OUVERTURE

-  Lundi de 14 h 00 à 19 h 00
-  du Mardi au Vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 00
-  Samedi de 15 h 00 à 19 h 00
-  Dimanche de 10 h 00 à 14 h 00

## SITE INTERNET

<https://piscinedegrandpuitsrd619.jimdofree.com/>

## VOS ACTIVITÉS



	AquaGym	AquaCircuit	AquaBike
 <b>JUIN</b>	Lundi 29 juin	12h-13h	—
	Mardi 30 juin	11h-12h	—
	Mercredi 1er juillet	16h-17h	12h-13h
 <b>JUILLET</b>	Jeudi 2 juillet	11h30-12h30	—
	Lundi 6 juillet	11h-12h et 18h-19h	—
	Mercredi 8 juillet	18h-19h	18h-19h
	Jeudi 9 juillet	11h30-12h30	—
	Lundi 13 juillet	11h30-12h30	—
	Mercredi 15 juillet	11h30-12h30	18h-19h
	Vendredi 17 juillet	18h-19h	—
	Lundi 20 juillet	11h30-12h30	—
	Mercredi 22 juillet	11h30-12h30	17h30-18h30
	Jeudi 23 juillet	11h30-12h30	—
	Lundi 27 juillet	11h30-12h30	—
	Mercredi 29 juillet	11h30-12h30	17h30-18h30
Jeudi 30 juillet	—	—	
Vendredi 31 juillet	—	17h30-18h30	
 <b>AOÛT</b>	Lundi 3 août	11h30-12h30	—
	Mardi 4 août	17h30-18h30	—
	Mercredi 5 août	17h30-18h30	—
	Jeudi 6 août	11h30-12h30	17h30-18h30
	Lundi 10 août	11h30-12h30	—
	Mercredi 12 août	11h30-12h30	17h30-18h30
	Jeudi 13 août	11h30-12h30	—
	Vendredi 14 août	—	17h30-18h30
	Lundi 17 août	11h30-12h30	—
	Mardi 18 août	—	17h30-18h30
Mercredi 19 août	11h30-12h30 17h30-18h30	—	
 <b>AOÛT</b>	Lundi 24 août	11h30-12h30	—
	Mercredi 26 août	11h30-12h30	17h30-18h30
	Vendredi 28 août	17h30-18h30	—

*Bougez, respirez, profitez !*



On prend soin de vous,  
tout l'été !

La Campelienne Animations vous présente

# LA GUINGUETTE du CHAMPOPROCK

Le 28 et 29 Août 2026

Gratuit pour les -12ans



12€/j sur place  
18€ les 2 jours  
prévente sur  
#helloasso  
la-guinguette-salle-du-champoprock



## BOB'S NOT DEAD, ADAM

Les ruines coulent en silence, The Tensions,  
Vyryl, Martine, Les Crêtes Brûlées, Vikie.

Salle des fêtes de Champeaux, 77720 Champeaux

Ello  
2026



VOUS PROPOSE LES ACTIVITÉS SUIVANTES

<https://cal77720.fr>

**SAISON 2026-2027**

mail : [cal.77@wanadoo.fr](mailto:cal.77@wanadoo.fr)

modern  
jazz



## SPORT ET DANSE

Sandrine LANDRY

Salle La Campélienne à CHAMPEAUX

Éveil corporel, MULTISPORTS ENFANTS/ADO

CARDIO FIT DANCE<sup>(\*)</sup>, RENFORCEMENT MUSCULAIRE,

DANSE ADULTES, GYM DOUCE<sup>(\*)</sup> SENIORS

STAGES DANSE JAZZ (pendant les vacances scolaires)

<sup>(\*)</sup> nouveautés de la saison

Inscriptions à la salle des fêtes de Champeaux (La Campélienne)

le **mercredi 2 septembre de 16 h à 19 h**

Renseignements : 06 81 03 64 32



## DANSE DE SALON

Jean-Michel DELEURENCE

Dans une ambiance conviviale, vous apprendrez les danses de salon telles que le rock, le paso doble, la batchata, le chachacha, le tango, la valse, la salsa...

le **mardi de 20 h 15 à 21 h 15 (débutant)** et **20 h 30 à 22 h 00 (confirmé)** à La Campélienne



*Cours Débutant* : 50 € le trimestre

*Confirmé* : 60 € le trimestre ou 165 € en un versement

Inscriptions à la salle des fêtes de Champeaux

**mardi 15 septembre à 20 h**

Soirée découverte et sans obligation.

Participez à deux séances « découverte » avant de vous inscrire !

Renseignements : 06 80 12 26 68



## MUSIQUE

Les enfants, de la petite section au CP, sont accueillis au **jardin musical** le samedi midi : pratique du chant, lecture de notes, de rythmes, découverte des instruments par l'écoute.

Des cours de **solfège** et d'instruments sont proposés :

Miléna TILEV pour la **guitare**, Patricia SAQUET pour le **violon**, Anne RIHET pour le **piano** le mercredi.

Inscriptions : **dimanche 6 septembre de 14 h à 16 h** à l'école de musique.

Renseignements : 01 64 38 79 74



## URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

## PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.



## NETTOYAGE MÉCANISÉ

Vous vous informons que la société PREJAM procédera au nettoyage des caniveaux le premier lundi (courant matinée) de chaque bimestre : février, avril, juin, août, octobre et décembre. Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.  
**Prochain passage : le lundi 10 août 2026**

## ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la S.A. SACPA de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

## RAMASSAGE DES DÉCHETS

SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou [contact@smetom-geeode.fr](mailto:contact@smetom-geeode.fr)

**Ordures ménagères** : tous les jeudis et **Emballages** : tous les vendredis.

**Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :**

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière le centre commercial Leclerc)
  - VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ».
- (voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>)



## Pour votre informat on,

### *la Mairie sera fermée :*

- du samedi 4 au samedi 25 juillet 2026 inclus.  
Réouverture le lundi 27 juillet dès 13 h.
- du jeudi 27 au lundi 31 août 2026 inclus.  
Réouverture le mardi 1<sup>er</sup> septembre dès 13 h.

### *l'Agence Postale se fermée :*

- du lundi 3 au samedi 29 août 2026  
Réouverture le lundi 31 août dès 8 h 30.

## ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental  
au 01 64 25 07 30.  
Maison des Solidarités  
16, place Edmond Rotschild  
à Tournan-en-Brie.

Possibilité de prise de rendez-vous en ligne  
<https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices>



## **PANNEAUPOCKET**

### Informe et alerte les habitants

L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie

*Nous y publions toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations. Les informations et événements sont notifiés en temps réel.*

Plus d'informations sur le site

<https://www.panneaupocket.com>

Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous)

## LIENS UTILES

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesriviereseetchateaux.fr> (CCBRC)  
Courriel : [secretariat@champeaux77.fr](mailto:secretariat@champeaux77.fr), Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>

# INFORMATIONS LOCALES

## PRÉSENCE DU MAIRE

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

## MAIRIE

16 rue du Cloître : 01 60 66 91 88  
Lundi au vendredi de 13 h à 17 h 30,  
samedi de 8 h 30 à 12 h.  
Fermée le mercredi.  
Site internet : <https://champeaux77.fr/>

**SIVOM Plaine de Brie** : École élémentaire  
18 rue du Cloître. Joignable par courriel  
([secretariat@sirpacsm.fr](mailto:secretariat@sirpacsm.fr)) ou par téléphone au  
01 60 66 96 47, lundi, mardi, jeudi et vendredi de  
9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.  
Site Internet : <https://www.sirpacsm.fr>

**CCAS** : s'adresser à la Mairie ou [ccas@champeaux77.fr](mailto:ccas@champeaux77.fr)  
Permanence administrative le mardi de 11h à 12h sur RV

## AGENCE POSTALE

2 rue Guillaume de Champeaux  
3631 (appel non surtaxé)  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30  
Samedi : 8 h à 13 h. Fermée le mercredi  
Relève du courrier : lundi au samedi à 11 h 00

## Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : jeudi.

Emballages : vendredi.

Horaires des déchetteries (horaire toute l'année)

	MORMANT et VERNEUIL-L'ÉTANG (*)	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 00	
Dimanche	Fermé	

\* Exceptions jours fériés

## SANTÉ

- **MÉDECIN**  
Docteur MONCHI  
9 place du Marché, 01 60 66 96 96
- **KINÉSITHÉRAPEUTE**  
Mme SYLVAIN FIERIN  
1 rue de la Ferronnerie, 01 60 66 97 79
- **INFIRMIÈRES**  
Mmes CARDENNE et VOISIN  
14 rue Eugène Chassaing, 01 60 66 99 15

## URGENCES

- Les SERVICES d'URGENCE : 112
- S.A.M.U. : composez le 15 ou 01 64 10 67 50
- POMPIERS : 18 - POLICE : 17
- GENDARMERIE : 01 64 51 39 20
- Appel d'urgence réservé aux malentendants : 114
- MU 77 : 0825 826 505 (Médecins) ou 0825 747 737
- CENTRE ANTI-POISONS : 01 40 05 48 48
- DROGUES-INFO-SERVICE.FR 7j/7 de 8 h à 2 h (appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- S.O.S. VÉTÉRINAIRES : 0836 68 99 33 ou 3115
- GAZ (sécurité dépannage) : 0800 47 33 33
- ÉLECTRICITÉ (dépannage) : 09 72 67 50 77
- VEOLIA EAU (urgences techniques) : 09 69 368 624
- VIOLENCES FEMMES INFOS : composez le 3919
- ENFANT EN DANGER (SNATED) : composez le 119
- Lutte contre le harcèlement scolaire : composez le 3018
- Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977 et 3133

## COMMERCES

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU  
Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h à 13 h et de  
16 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30  
et dimanche de 9 h à 13 h 30. Fermé le jeudi.
- **BOULANGERIE** : 15 place du Marché, tél. 01.60.66.91.55.  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h à 13 h  
et de 16 h à 19 h 30, et le dimanche de 7 h à 13 h.  
Fermée le mardi.
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** :  
8 rue de la Ferronnerie : Tél. 01 60 69 97 60 - Fax 01 60 69 95 03  
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h,  
samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **RABET MARKET** – Alimentation :  
8 place du Marché, tél. 01 60 66 94 46,  
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h,  
dimanche de 9 h à 13 h
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant  
7 ter rue de la Libération, tél. 01 60 68 65 89.  
Mardi au samedi : midi et soir et dimanche midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**  
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06 46 30 31 66  
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30,  
vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **LA BOUCHERIE BREBION**  
Tous les samedis, de 8 h à 13 h, place du Marché.  
<https://boucheriebrebion.fr>, Tél. : 06 88 03 71 80 / 06 08 93 31 04
- **L'ATELIER DE CORALIE** – Salon de coiffure :  
3 rue de la Ferronnerie, tél. 01 60 66 42 10  
Lundi, samedi : 9h à 17h, mardi, jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h,  
vendredi : 9h à 18h. Fermé mercredi et dimanche.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)  
Tél. : 01 64 25 18 34
- **LE RITUEL** – Institut de Beauté  
3 rue de la Ferronnerie, [treatwell.fr/salon/le-rituel-champeaux](https://treatwell.fr/salon/le-rituel-champeaux)  
Ouvert les lundi, mardi, jeudi et samedi de 9 h à 18 h  
et le vendredi de 9 h à 19 h. Tél. : 07 50 12 09 29